

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue aux bureaux administratifs de la commission scolaire située au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle, Québec, le mercredi 17 juillet 2024, à compter de 13 h 00. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président(vidéoconférence)
R. Mundle, vice-président (vidéoconférence)
M. E. Beaulieu (vidéoconférence)
M. O'Brien (vidéoconférence)
J. McWhirter (vidéoconférence)
S. Jerome(vidéoconférence)
K. Ward
D. Bourguoin(vidéoconférence)

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie(vidéoconférence)

DIRECTRICE GÉNÉRALE : D. Simoneau
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services
d'éducation aux adultes et de formation
professionnelle (vidéoconférence)
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : D. Gauthier

AUTRES : S. Ward, directrice des services financiers
A. Dupuis, directrice des ressources humaines (vidéoconférence)

ABSENT: D. Hunt, G. Hayes, K. Dickson, R. Di Tanna, J. Bizeau, R. Stewart

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

C24-07-157

Il est proposé par K. Mackenzie que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores soit approuvé.

ADOPTÉ

3. CORRESPONDANCE

3.1 Lettre du ministre de l'Education

Une lettre a été reçue du ministre de l'Éducation autorisant la Commission scolaire Eastern Shores à conclure un contrat de construction pour effectuer le remplacement de l'école secondaire New Carlisle. Le document est reçu et versé au dossier.

4. **ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION**

4.1 **Contrat de construction - Remplacement de l'école secondaire de New Carlisle**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Shores a reçu une lettre datée du 23 juin 2021 pour remplacer l'école secondaire de New Carlisle ;

ATTENDU QUE le 13 mai 2024 un appel d'offres public a été publié sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) afin de retenir les services d'un entrepreneur pour la construction d'une nouvelle école primaire et secondaire ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 26 juin 2024 ;

ATTENDU QUE l'octroi du contrat est basé sur le prix conforme le plus bas pour l'ensemble des travaux à réaliser dans le cadre de ce projet ;

ATTENDU QUE l'analyse de la recevabilité et de la conformité des soumissions par les professionnels au dossier afin de déterminer le plus bas soumissionnaire conforme ;

ATTENDU QUE HABITAT CONSTRUCTION MATANE (1986) INC a déposé la plus basse soumission au montant de 22 157 534,00 \$;

ATTENDU QUE la commission scolaire a reçu une lettre du ministre de l'Éducation datée du 12 juillet 2024 l'autorisant à conclure un contrat avec le soumissionnaire le moins disant;

C24-07-158 **IL EST PROPOSÉ PAR** K. Ward d'accorder le contrat de construction à Habitat Construction Matane (1986) Inc. pour un montant total de 22 157 534,00 \$ (taxes exclues) et

QUE la directrice générale, D. Simoneau, soit autorisé à signer tous les documents relatifs à l'octroi dudit contrat.

ADOPTÉE

5. **DÉLÉGATION DE POUVOIRS A LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - PÉRIODE ESTIVALE**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'assurer la continuité des opérations de la commission scolaire entre le 22 juillet 2024 et le 16 août 2024 :

C24-07-159 **IL EST PROPOSÉ PAR** K. Mackenzie d'autoriser la directrice générale, D. Simoneau, à prendre toutes les décisions et toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité des opérations entre le 22 juillet 2024 et le 16 août 2024 et, à cette fin, notamment à émettre des ordonnances et à conclure des contrats, conformément aux lois et aux politiques en vigueur et selon le budget disponible ; et

QU'à la première séance ordinaire du Conseil des commissaires prévue le 19 août 2024, la directrice générale présente un rapport des décisions et des mesures qu'elle a prises pour assurer la continuité des opérations durant cette période.

ADOPTÉE

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE À 13 H 08**

C24-07-160 Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M.E. Beaulieu que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire général

Président